



# Ronde de la Vallée de l'Oise de Tir à l'Arc

## Compte rendu de réunion de la Ronde 8 janvier 2022 à Cuise la Motte

### Ordre du jour :

Présentation des vœux  
Préparation de l'Assemblée Générale Elective 2022.  
Mise à jour du calendrier sportif.  
Déplacement au Bouquet Provincial 2022.  
Championnat d'Hiver.  
Rapport des commissions.  
Questions diverses.  
Encaissement des cotisations RVO 2021-2022

### Les Compagnies :

Représentées : Blérancourt St Sébastien, Carlepont, Choisy au Bac, Compiègne, Cuise la Motte, Larbroye, Le Plessis-Brion, Pontoise les Noyon, Tracy le Mont.

### Les Commissions :

Présentes : Jeunes, Informatique, Sportive.

### Accueil des participants :

Le Président Daniel LEFEVRE ouvre à 17h05 la réunion et présente ses vœux.

A vous tous membres de la Ronde, Présidents, Capitaines,  
Je vous présente mes meilleurs vœux pour 2022.  
Une réussite tant sur le plan sportif que familial.  
Que 2022 soit une année propice à la réalisation de vos souhaits.  
Bonne année à tous.

### Préparation de l'Assemblée Générale Elective 2022.

L'Assemblée Générale Elective sera organisée par la Cie d'Arc de Choisy au Bac, le samedi 5 mars 2022 à partir de 16h30.

### Suivant l'article VII de nos statuts :

Le comité directeur est composé au maximum de 11 membres élus.  
Seules, peuvent être candidates, les personnes majeures, jouissant de leurs droits civils et politiques, et licenciées de la Fédération Française de Tir à l'Arc.  
Les membres sortants sont rééligibles.

### Suivant l'article VIII de nos statuts.

Les candidats aux élections de Comité Directeur devront faire parvenir, par écrit leur avis personnel de candidature 3 semaines avant l'assemblée.

Tenant compte de nos statuts, si vous désirez vous investir auprès de la Ronde, les candidatures sont à faire parvenir à notre Président avant la date limite du 12 février 2022

## **L'ordre du jour de l'assemblée générale électorale 2022 sera le suivant :**

- Accueil des participants
- Minute de silence en respect pour nos défunts.
- Rapport moral
- Rapport de trésorerie.
- Vote des budgets.
- Rapport des commissions.
- Calendrier sportif.
- Championnat d'hiver.
- Le doyen de l'assemblée prend la Présidence pour le résultat du vote
- Nomination du nouveau Président
- Félicitons nos champions.
- Honorons nos Anciens.
- Questions diverses
- Verre de l'Amitié.

Pour ceux qui le désirent, un dîner de clôture est proposé (25 euros par personne).

Le menu est distribué pour diffusions et réservations auprès de Michel BROUART.

Inscriptions obligatoires, avant le 20 février 2022.

La feuille d'inscription (en annexe1) sera envoyée à chaque Compagnie.

Les organisateurs arriveront à 15h30 pour préparer cette manifestation.

Il est demandé aux commissions d'envoyer leurs informations à Francis BOILEAU, pour créer un diaporama afin de le projeter le jour de l'assemblée générale électorale.

Denis PAQUET apportera le vidéoprojecteur.

Faire parvenir à Jean-Luc FRANCOIS au plus tard avant le 15 février 2022, le nom des archers à féliciter pour leur ancienneté (50, 40 et 30 ans) à la F.F.T.A. et les résultats sportifs de votre Compagnie.

## **Mise à jour du calendrier sportif.**

Les tirs 3D du 3& 4 avril sont reportés aux 14 & 15 mai 2022

Le calendrier 2022 (en annexe2) est mis à jour au 8 janvier.

## **Déplacement au Bouquet Provincial 2022.**

Prévoir dans le budget prévisionnel la location d'un autocar de 55 places ou plus, pour un montant d'environ 900 €, pour nous déplacer, le dimanche 22 mai, au Bouquet Provincial 2022 de Gisors.

## **Championnat d'Hiver :**

Le championnat se déroule dans de bonnes conditions.

Les marmots sont et seront pigés par l'arbitre Michel BROUART.

Toutes les rencontres devront être tirées impérativement avant le 28 février 2022.

La remise des coupes se fera lors de L'A.G.2022

## **Rapport des commissions :**

Pas d'informations

## **Bilan financier :**

Dans la conjoncture actuelle due au virus, nous avons eu peu de dépense et pas de recette.

### Questions diverses :

Pas de question.

### Encaissement des cotisations RVO 2021-2022

Le représentant de chaque Compagnie paie sa cotisation, abaissée de 50% soit 2,50 € par archer, à notre trésorier Denis PAQUET.

### Mot de conclusion :

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'étant soulevée ;

Le Président clôt la réunion à 17h45 en remerciant tous les participants de leur présence et la Compagnie de Cuise la Motte de nous accueillir dans ses locaux.

La prochaine réunion se fera en Assemblée Générale Elective le 5 mars 2022 à Choisy au Bac.

*Le Président*

*Le Secrétaire*

Daniel LEFEVRE

Michel MORLOT